



# COMMUNE DE WUENHEIM

ANNÉE 2024, N° 1

MARS 2024

Retrouvez aussi des informations sur la page internet de Wuenheim : [http : wuenheim.free.fr](http://wuenheim.free.fr)

et sur Facebook : <https://www.facebook.com/wuenheim>

DANS CE  
NUMÉRO :

Zone 30 bas 2  
rue Principale  
Ferrailleur 2

CMJ : Tournoi 3  
de football

Défi : J'y vais 3

Découverte 3  
de munitions  
de guerre

Lutte contre 4  
le cancer

Eclairage 4

Collecte bio- 4  
déchets et tri

Association 4 5  
pour l

Agenda 5

Qualité de vie 6

Ateliers JC 7  
Inscriptions

## Journée Citoyenne le samedi 25 mai

Pour la 7ème édition, c'est l'occasion idéale de se réunir pour contribuer à rendre notre village encore plus beau.

Que vous soyez amateur de jardinage, bricoleur chevronné, artiste en herbe ou simplement désireux de donner un coup de main, il y aura une activité pour chacun. Inscriptions : en dernière page.



Orchestre  
d'Harmonie  
Espérance  
Wuenheim



L'OHE

vous convie  
le 23 mars 2024,  
à la salle des fêtes  
de Wuenheim à  
20h15.

Réservation :  
0678508523

Entrée libre.

## Armistice du 8 mai

A l'instar des années passées, l'Armistice du 8 Mai sera commémoré par une brève cérémonie au Monument aux Morts à 11h00. Elle sera suivie du traditionnel verre de l'amitié auquel sont invités les participants.



## Opération Elsàssputz

**Grand nettoyage de printemps  
Samedi 23 mars 2024.**

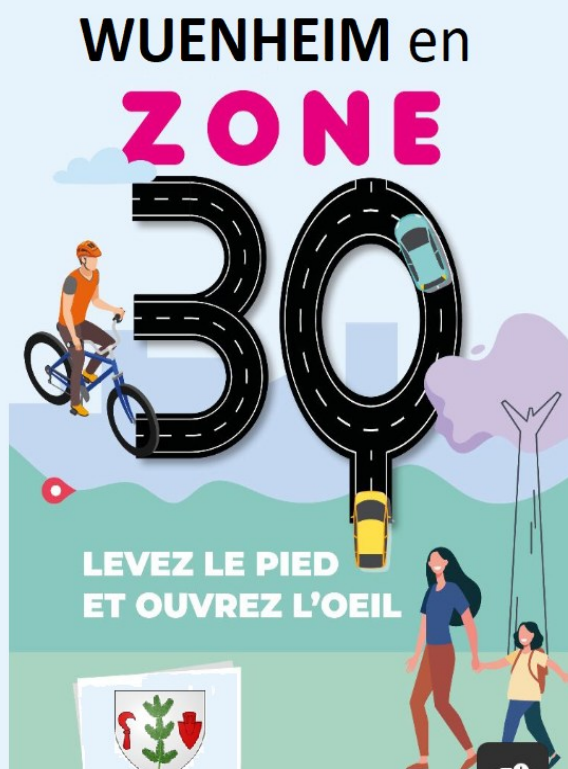
Rendez-vous à 8h30,  
place de la mairie.  
Il est fait appel à tous les habitants

ALSACE  
Collectivité européenne

WUENHEIM



# Zone 30 bas rue Principale



Une véritable zone 30, une zone bienveillante et rassurante.

## RADAR DISSUASIF DE VITESSE

| Période                        | lieu                             | Vitesse limite | Usager avec excès supérieur 30 km/h | Usager avec excès supérieur 70 km/h |
|--------------------------------|----------------------------------|----------------|-------------------------------------|-------------------------------------|
| 01/01/2024<br>au<br>29/02/2024 | rue Principale<br>(sens montant) | 30 km/h        |                                     |                                     |

Chers habitants de Wuenheim,

Nous souhaitons vous rappeler l'importance de respecter la limite de vitesse de 30 km/h. La sécurité de nos résidents, en particulier des enfants et des personnes âgées, est une priorité absolue.

La zone 30 vise à garantir un environnement sûr et paisible pour tous les usagers de la route, en réduisant les risques d'accidents et en favorisant une cohabitation harmonieuse entre piétons, cyclistes et automobilistes.

Nous vous prions donc de respecter scrupuleusement la limitation de vitesse et d'adopter une conduite prudente et responsable en toutes circonstances. Ensemble, contribuons à faire de Wuenheim un endroit où il fait bon vivre et où chacun se sent en sécurité.

Merci pour votre compréhension et votre collaboration.

Un **ferrailleur** passe dans les rues du village tous les lundis matin offrant ses services de récupération de congélateurs, de réfrigérateurs, cuisinières, chauffe-eau, poêle en fonte...

Les personnes intéressées peuvent le contacter au 06 81 59 74 62 et également pour fixer un rendez-vous pour l'élimination des objets encombrants.



idée, annoncez l'arrivée de Mme Francine BRUN avec ses principales attributions par rapport à l'accueil et les démarches urbanismes, qu'en pensez vous



## LES JEUNES DE WUENHEIM VOUS INVITENT LE 18 MAI 2024:

Le Conseil Municipal des Jeunes en partenariat avec la Municipalité et l'association Loisirs et Rencontres organisera un tournoi de football. Plus d'information vous seront données ultérieurement. Réservez dès maintenant cette date.

## Défi : J'y vais



Défi «J'y vais !»

Challenge des mobilités durables en Grand Est

Du 13 au 31 mai 2024



Préparez-vous à pédaler, rouler, marcher, covoiturer et plus encore...

Cette année pour la 8ème année consécutive, le PETR du Pays Rhin Vignoble Grand Ballon est partenaire du Défi « J'y vais ! », le challenge des mobilités durables en Grand Est.



Rendez-vous 13 au 31 mai pour relever le défi et enregistrer les kilomètres que vous effectuerez pour vous rendre au travail / à l'école / au collège / au lycée en mode de déplacements durables !

Ouverture des inscriptions mi-mars  
Pour en savoir plus sur le Défi et les éditions précédentes.



Inscriptions mi-mars  
sur [defi-jyvais.fr](https://defi-jyvais.fr)

Rendez-vous sur : <https://defi-jyvais.fr> #mobilitedouce #mobilitédurable  
En partenariat avec : [Communauté de Communes de la Région de Guebwiller](#)

## Découverte de munitions de guerre ou d'engins suspects



Trois conflits militaires se sont succédés sur le sol alsacien de 1870 à 1945. De nombreuses munitions ou engins de guerres non explosés y subsistent encore. Chaque année, de nombreux accidents se produisent, dus à l'imprudence ou la méconnaissance des dangers par les personnes découvrant ce type d'engins. Si vous découvrez un engin de guerre, n'y touchez pas et contactez au plus vite votre mairie ou le service de gendarmerie ou de police le plus proche.

## LA LIGUE CONTRE LE CANCER

La collecte 2024 va débiter à partir de la dernière semaine de mars à Wuenheim.

Merci de bien vouloir réserver un bon accueil aux quêteurs :

Mmes Geneviève Felmy, Monique Heitzler, Véronique Schaller, Sandrine et Mathilde Weber, MM François Siffert et Jean-Marc Wagner.

Si vous souhaitez participer de façon bénévole à cette quête, qui a lieu chaque année courant mars dans notre commune, veuillez-vous adresser à la mairie. Par avance, nous vous remercions pour votre engagement.



Les inscriptions aux 12èmes Foulées de la Ligue sont ouvertes !

Rendez-vous le dimanche 9 juin 2024 au Parc Expo de Colmar pour bouger contre le cancer !



4 options au choix :  
Marche 6,5 km / Course 6,5 km / Course 9 km / Foulées à distance.



Pour vous inscrire, [https://forms.registration4all.com/.../Register\\_Sport...](https://forms.registration4all.com/.../Register_Sport...)

Comme chaque année, il est possible de se mobiliser en équipe et de relever les challenges !

Les thèmes sont les suivants : Entreprises ; Établissements scolaires ; Associations ; Institutions ; Familles / amis

## Eclairage public



Dans le cadre du groupement de commandes diligenté par la Communauté de Communes de la Région de Guebwiller, c'est la société « VIALIS » de Colmar qui a remporté le marché pour l'entretien de l'éclairage public de la commune.

Vous voudrez bien signaler au secrétariat de la mairie, dès survenance de la panne, l'éclairage défectueux, car Vialis intervient au plus une fois par mois pour procéder aux réparations nécessaires.

Merci.

## Biodéchets et tri sélectif

La collecte des biodéchets du lundi 1er avril 2024 (Lundi de Pâques) sera rattrapée le **vendredi 5 avril 2024**.

La collecte des OMR du mercredi 8 mai 2024 est prévue le **samedi 11 mai 2024**.

La collecte des biodéchets du lundi 20 mai 2024 est prévue le **samedi 18 mai 2024**.

# L'Association "4 pour 1"

L'Association "4 pour 1" propose diverses activités pendant les vacances de juillet et août, destinées aux jeunes âgés de 6 à 18 ans. Ces activités offrent aux jeunes de notre commune des moments de divertissement enrichissants.



Toute personne ou association intéressée à contribuer à ces activités est chaleureusement invitée à se manifester. Que ce soit en proposant des activités culturelles telles que la musique ou les jeux de société, ou des activités sportives telles que la danse, le ping-pong ou la pétanque, chaque initiative est précieuse.

« Animations

pour nos jeunes »

Même si vous ne pouvez vous engager que pour une ou deux séances, votre participation serait grandement appréciée.

Veuillez contacter Mme Sabine JUD ou la mairie de Wuenheim pour tout renseignement supplémentaire. Merci pour votre engagement.

## ÉLECTIONS EUROPEENNES

Les représentants au Parlement européen sont élus par les citoyens de l'union européenne lors des élections européennes. Il n'y a qu'un seul tour. L'élection des représentants français aura lieu : [le dimanche 9 juin 2024](#).

Le bureau de vote sera ouvert de 8h00 à 18h00 sans interruption.



## COMMUNIQUE DE LA MAIRIE :

### MARCHE AUX PUCES du 9 juin 2024

En considération de ce marché aux puces un arrêté municipal sera pris réglementant le stationnement et la circulation dans les rues Saint-Gilles, du Tir et du Gazon.

Ce même jour se déroulera les élections européennes à la mairie.

## AGENDA

## FÊTE-DIEU



En considération de la procession de la FÊTE-DIEU, le stationnement des véhicules est interdit dans la rue Principale, à partir de l'embranchement de la rue des Jardins jusqu'à l'angle formé par la rue du Col Amic et la Montée de Thierenbach le dimanche 02 juin 2024 entre 9h00 et 12h00 et la circulation sera momentanément interrompue au passage de la procession.

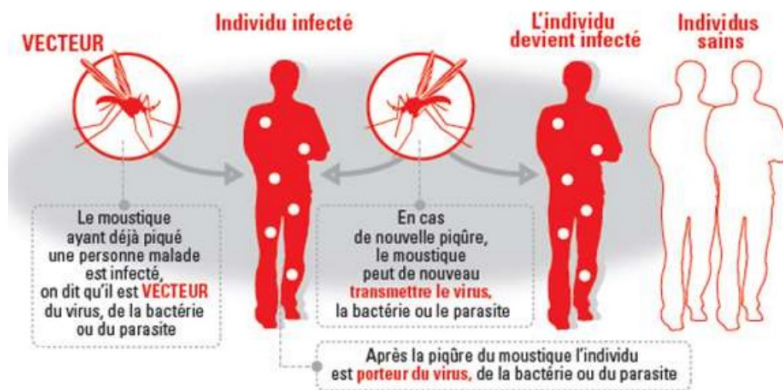


## HORAIRES D'OUVERTURE

### MODIFICATION DES HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC

Lundi et Mercredi de 09h00 à 11h00  
Mardi de 14h00 à 18h00  
Jeudi : Fermé  
Vendredi de 13h00 à 16h00

# Lutte Préventive contre le Moustique Tigre



## Le Maire, acteur de la lutte

► Article R1331-13 du Code de la Santé Publique créé par Décret n°2019-258 du 29 mars 2019

- Le Maire prévient l'implantation et le développement de moustiques vecteurs sur le territoire de la commune :
  - Information de la population des mesures préventives,
  - Mise en place d'un programme de repérage, de contrôle et de traitement des insectes vecteurs dans les sites publics en zone urbanisée,
  - Intégration au sein du plan communal de sauvegarde d'un volet relatif à la lutte anti-vectorielle en déclinant le dispositif ORSEC,
  - Désignation d'un référent technique pour coordonner la lutte, la communication et faire le lien avec les différents acteurs.
- Le Maire informe le Préfet de toute détection inhabituelle d'insectes vecteurs de maladie, ainsi que des actions entreprises.



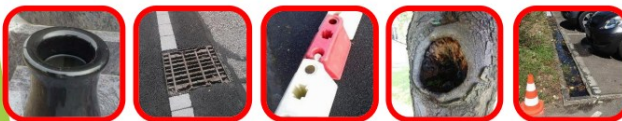
Qui est-il ? Le moustique tigre est un insecte qui pique toute la journée et à plusieurs reprises. Il s'est adapté au milieu urbain et pond dans tout ce qui contient de l'eau stagnante. Il est plus petit que ses congénères locaux et qu'une pièce de 1 centime. Il se déplace très peu, 150 mètres autour

## Constat

80% des gîtes larvaires de moustique tigre se trouvent dans les jardins et propriétés privées.



20% des gîtes se trouvent sur le domaine public.



« prévention :  
mission confiée à  
la Brigade Verte »

## Contre les moustiques urbains : adoptons les bons gestes !



# Quelques règles qui participent à la qualité de la vie

## **TRANQUILLITE PUBLIQUE :**

**Nous vous remercions d'observer les règles usuelles en vue d'assurer la tranquillité publique et le respect du voisinage.**

Par ailleurs, il est demandé à tous les utilisateurs du terrain d'activités, rue du Vieil Armand, de veiller à l'application du règlement d'utilisation affiché sur le terrain. L'accès aux véhicules deux roues, quatre roues et chevaux est interdit.

## **TRAVAUX DE BRICOLAGE OU DE JARDINAGE - BRUIT DU VOISINAGE**

Il est rappelé que l'utilisation d'engins et/ou d'outillage bruyants (tondeuses à gazon – tronçonneuses – disqueuses – raboteuses ....) ne doit pas causer de gêne pour le voisinage et est interdit les dimanches et jours fériés. Cette gêne ne se fait pas uniquement sur l'intensité du bruit, mais aussi sur la durée !

« Les bruits de voisinage sont des **bruits générés par le comportement d'une personne ou d'un animal et causant des nuisances sonores**. Ils peuvent être sanctionnés, dès lors qu'ils constituent un trouble anormal, se manifestant de jour ou de nuit. »

## **PROPRETE :**

**Le règlement sanitaire départemental mentionne les devoirs de propreté incombant aux riverains (propriétaires ou locataires) de rue, route ou chemin public ou privé :**

- désherber sur toute la longueur des propriétés
- élaguer les haies, arbustes ou arbres dépassant des propriétés
- nettoyage régulier des trottoirs et caniveaux. Il est rappelé aux habitants qu'il leur incombe de ramasser les feuilles mortes devant leur propriété.

**Par ailleurs, suite aux orages et rafales de vent de plus en plus fréquents et violents, il est recommandé à toutes les personnes concernées de procéder à l'élagage régulier des arbres à l'intérieur de leur propriété, ceci afin d'éviter qu'ils ne tombent sur la voie publique ou chez les voisins.**

**Ruisseau « Wuenheimerbach » :** il est demandé de ne rien jeter, ni déposer dans le lit du ruisseau ou sur ses berges (pas de gravats, pas de tonte de gazon ou autre ....) **et de procéder à l'enlèvement des arbres morts à proximité des berges du ruisseau, ceci sur toute la longueur du ruisseau situé sur le ban communal.**

**Respect du ban communal :** il est demandé de veiller à l'environnement et de ne pas laisser traîner ou casser sciemment des bouteilles, de dégrader des sentiers communaux et l'abribus, place de Gaulle.

## **NOS AMIS LES CHIENS :**

Il est rappelé aux propriétaires de chiens : que les chiens doivent être tenus en laisse; que leur divagation est strictement interdite qu'ils sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage qu'il ne faut pas laisser les chiens faire leurs besoins sur les trottoirs et autres rues (ou ruelles) publiques; qu'ils sont civilement responsables des dégâts ou accidents dont leur animal peut être la cause ;qu'il y a lieu de respecter la loi concernant les animaux dangereux et errants en application depuis le 01/07/1999.

**Par ailleurs, il a été signalé par les locataires des chasses communales, une recrudescence de chiens non tenus en laisse dans la forêt et dans le vignoble.**

## **NOS AMIS LES CHEVAUX :**

Plusieurs réclamations sont parvenues en mairie concernant la circulation des chevaux dans le village, notamment au sujet de la détérioration de chemins ruraux et des crottes en pleine rue ou sur la piste cyclable.

**Il est rappelé aux cavaliers : de ne pas emprunter les chemins ruraux par temps de pluie; de ramasser les crottes principalement dans les rues macadamisées et sur les pistes cyclables.**

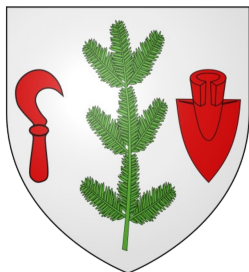
## **DECHETS ET FEUX :**

**Le brûlage à l'air libre (même en incinérateur individuel) ainsi que la production continue et prolongée de fumée épaisse sont interdits (Art. 84 et 99.9 du Règlement Sanitaire départemental).**

**L'utilisation de barbecue est autorisée sous conditions de ne pas "enfumer" ses voisins.**

## **VEHICULES A MOTEUR :**

Il est de plus en plus signalé en mairie **des nuisances sonores** dues aux motos et autres mobylettes bruyantes. Ont également été signalée **la vitesse** de certains véhicules dans le centre du village ainsi que le non respect des règles de stationnement. Ces faits ont été transmis aux forces de l'ordre qui procéderont à des contrôles de vitesse et autres.



25 MAI 2024



[Journée citoyenne | Les outils \(journeecitoyenne.fr\)](http://journeecitoyenne.fr)

Chers habitants de Wuenheim,

La municipalité vous invite depuis plusieurs années à une Journée Citoyenne. Cette journée conviviale permet de manifester une solidarité au service de la communauté villageoise et de favoriser la rencontre des habitants qu'ils soient anciens, nouveaux, jeunes ou moins jeunes. Nous comptons sur votre présence.

Le conseil municipal.

Pour vous inscrire à l'un **des 13 chantiers (voir au verso de la page)** comme bénévole ce jour-là et nous permettre d'organiser au mieux la journée, merci de déposer ce coupon au secrétariat de la mairie ou dans la boîte aux lettres, ou l'adresse mail : [accueil@mairie-wuenheim.fr](mailto:accueil@mairie-wuenheim.fr) avant le 26/04/2024.

**Le rendez-vous est fixé au samedi 25 mai 2023 à 7h45 à la salle des fêtes d'où sera organisé le départ général vers les différents chantiers après la constitution des groupes de travail.**

**Merci d'apporter le petit outillage nécessaire pour votre atelier.**

**Pour vos questions, merci de vous adresser à la mairie au 03 89 76 73 13 ou [accueil@mairie-wuenheim.fr](mailto:accueil@mairie-wuenheim.fr)**



✂ -----  
Nom .....Prénom .....  
Adresse.....  
Tél.....Mail :.....

→ Combien de personnes de votre foyer souhaitent participer à cette journée ?.....

→ Dans quel type de chantier avez-vous envie de vous investir ?.....

→ Souhaitez-vous participer au repas qui sera servi à la Salle des Fêtes (offre réservée uniquement aux participants à la journée citoyenne) ?

☐ Oui Combien de personnes ?.....

☐ Non

| <u>Atelier</u>                      |    | <u>Responsable</u>                                            | <u>Description</u>                                                                        | <u>Intervenants</u>                 |
|-------------------------------------|----|---------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|
| <u>Vignoble</u>                     | 1  | <u>Valérie GLAENTZLIN en relation avec Président Syndicat</u> |                                                                                           | <u>Syndicat Viticole</u>            |
| <u>Fleurissement</u>                | 2  | <u>Christophe Schaller</u>                                    | <u>Plantations des massifs, bacs à fleurs dans le village</u>                             |                                     |
| <u>Lasure+carrelage</u>             | 3  | <u>Jean-Marc Weber</u>                                        | <u>Lasure fenêtres annexe</u><br><u>Carrelage cuisine pôle communal</u>                   | <u>O.M.S.L.</u>                     |
| <u>Sapinière</u>                    | 4  | <u>Gabriel Gross</u>                                          | <u>Nettoyage de la parcelle sapins</u>                                                    |                                     |
| <u>Enseigne local multiservices</u> | 5  | <u>Céline Arnold + association</u>                            | <u>Installation/réalisation d'une enseigne</u>                                            | <u>Le lien Local</u>                |
| <u>Eglise</u>                       | 6  | <u>Régis Gaschy</u>                                           | <u>Peinture porte d'entrée</u><br><u>Habillage planches de rives presbytère</u>           | <u>Conseil de fabrique</u>          |
| <u>Bancs x 3</u>                    | 7  | <u>Christian Reeb</u>                                         | <u>Création de nouveaux bancs en bois</u>                                                 |                                     |
| <u>Presbytère</u>                   | 8  | <u>Fernando Vaz Silva</u>                                     | <u>Maçonnerie mur du presbytère écoles, jointement des pierres naturelles</u>             |                                     |
| <u>Fontaines</u>                    | 9  | <u>Nadia Sole</u>                                             | <u>Nettoyage des fontaines</u>                                                            |                                     |
| <u>Atelier cuisine</u>              | 10 | <u>Valérie Glaentzlin</u>                                     | <u>Elaboration d'un repas pour les participants (volumétrie d'au moins 100 personnes)</u> |                                     |
| <u>Atelier cuisine</u>              | 11 | <u>Nathalie Schwendenmann</u>                                 | <u>Préparation salle et services salle fêtes et rangement de la salle</u>                 |                                     |
| <u>Bâtiment CPI</u>                 | 12 | <u>Stéphane ARNOLD</u>                                        | <u>Bâtiment CPI</u>                                                                       | <u>Sapeurs-pompiers</u>             |
| <u>Terrain de pétanque</u>          | 13 | <u>Sabine JUD en relation avec Maire CMJ</u>                  | <u>Ramassage des branches</u><br><u>Réfection du boulodrome</u>                           | <u>Conseil municipal des Jeunes</u> |